

Le 25 mai 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2017 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 898, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le vingt-cinquième jour de mai deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Siège no 4 --- Vacant
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session extraordinaire
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement
- 4.0 Questions de l'assemblée
- 5.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R17-05-085
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R17-05-086
Dépôt du
certificat

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement, tenue le 25 mai 2017.

Copie signée du certificat est déposée aux archives de la municipalité.

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

Aucune question.

R17-05-087
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h35.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales